

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 26

Artikel: Médisance punie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sein des sociétés, logées à l'hôtel de la « Belle-Etoile ».

— Anne, ma sœur Anne...?

— Je perçois dans le lointain, bien loin, bien loin, un préavis municipal.

Ah! bon. Les murmures s'apaisent... Les jours, les semaines, les mois passent.

— Anne, ma sœur Anne...?

— J'ouïs de vagues bruits. On parle, me semble-t-il, de la nomination d'une commission.

Pourtant! Et les jours, les semaines et les mois de continuer leur course inexorable.

— Anne, ma...?

— Du calme! Le Conseil discute. On cherche un emplacement. Patience, patience donc.

« Patience », « choix d'un emplacement », à Lausanne, c'est synonyme; chacun sait ça. On patiente donc.

— Anne, ma sœur Anne, de grâce?

— Espoir! L'emplacement n'est pas encore définitivement arrêté, mais on ouvre un concours d'architecture, tout de même.

Enfin! Toutes les sociétés — à Lausanne, quand on dit: « sociétés », c'est tout le monde — sont dans la joie, bien qu'elles n'osent encore trop croire à la réalisation d'un vœu si longtemps caressé.

Nouvel intermède des jours, des semaines et des mois.

— Anne, ma sœur...?

— Un moment, s'il vous plaît. Le concours est fermé, le jury s'est prononcé. Je perçois un nouveau préavis municipal.

Long entr'acte. Trépignements d'impatience dans l'auditoire. On frappe des pieds.

— Anne...?

Silence! Le préavis municipal est déposé sur le bureau. On a nommé une nouvelle commission. Elle va se mettre à l'œuvre avec ardeur. Nous touchons au port.

Bravos! de toutes parts. Quelques incrédules, incorrigibles, gardent cependant encore le silence et hochent la tête.

Les jours, les semaines, les mois s'écoulent, inexorables toujours.

— Anne, ma sœur Anne, mais que se passe-t-il...?

— Rien, pour le moment. La commission est à l'œuvre et la question à l'étude.

Nouvelle attente, longue, très longue, interminable.

— Anne, ma sœur, dissipe notre angoisse. Où en sommes-nous?

— Hélas, je ne saurais le dire. La commission s'est divisée sur la question de coût et d'emplacement... Or, vous voyez de quoi il retourne.

— Oui, c'est-à-dire que nous risquons un nouvel ajournement?

— Je le crains. Comme dit la chanson: « Il était un petit navire... » vous savez le reste

Morale. — Il n'y aurait rien d'étonnant qu'au mois de novembre, dans les programmes des divers partis, on revit figurer l'éternelle question de la grande salle, et que le corps électoral, toujours bénévole, s'y laissât prendre une fois de plus. Il y a vingt ans au moins, cinq législatures, que c'est ainsi; l'habitude, dit-on, est une seconde nature.

A moins que... La patience a des limites, même celle des Lausannois

— Assez! pourraient, cette fois, s'écrier les électeurs; il ne faut pas nous la faire plus longtemps. On la connaît, celle-là.

On ne plaisante pas toujours impudemment avec le scrutin.

J. M.

« L'ORAGE » (en français)

POUR répondre au désir qui nous est exprimé par plusieurs de nos lecteurs, amis du patois, voici la traduction française du morceau: *L'Orage* (patois picard), que nous avons publié samedi dernier.

C'était dans ces chauds jours, que laissant tomber leurs fanes Les blés mûrissaient parmi les champs tous jaunes; Méditant sur mon sort, je poussais mon rayon (sillon), Mais voilà qu'un gros orage, chargé par le vent d'amont, Frappe un coup qui redonne jusqu'au fond des vallées, Et fait trépigner les bêtes épouvantées; Ces arbres, ils s'en émeuvent, tout ce bois, il en frémît; Longtemps dans ces montagnes on l'entend qui bruit. Tout se tient coi; puis plus rien. Tout retient son souffle. Cimetière et cercueils ne sont pas plus muets que la plaine. On dirait que tout attend, transi, grelottant de peur, La débâcle effroyable qui va faire notre malheur. Cependant les laboureurs ont regardé par derrière; Le nuage monte, il s'étire, il se gonfle. Le vent d'arrière S'y précipite, le secoue, dans de noirs tourbillons. Le balance et l'éparpille comme une poignée de flocons. Le jour s'était fait soir. Gonflé de grêles et de tempêtes, L'orage s'approchait, s'épanouissait sur nos têtes. On détache au plus vite au milieu de son sillon. On démarre, sans regarder, pour gagner sa maison. Les chevaux, comme des ensorcelés, le long du chemin [s'émoustillent]; Ils frappent les cailloux. Comme tous ils s'élancent là et là. Tout d'un coup un éclair, comme une fauille de feu, Coupe les nues de part en part et vient frôler mes yeux. Le tonnerre frappe, il éclate, il se roule dans les nuages; La pluie à gros battants tombe, fouette mon visage. Une trombe noire de poussière, de graviers soulevés, Cache ce qui reste de jour; elle s'abat sur les blés, S'y vautre et les tortille; puis, comme avec des tenailles, Les déracine, et dans l'air fait tournoyer les pailles. Ah! sur ce qu'il en restait, des grêles, comme des moellons, Se jettent en cliquetant et se déchargent à foison. J'ai vu, Pierre, oui, j'ai vu tout le labeur de mon année, Aplatî comme une grand'route et emporté par le torrent; Les eaux mordraient les sillons, et d'un bout des champs, Dans le fossé qui regorgeait, sautaient en gargouillant. Cependant je rentre par le jardin, trempé jusqu'à ma veste. Voilà qu'un autre coup de tonnerre tout auprès de moi éclate; Je tombe tout ébahi; une pluie de feu d'un blanc roux. Tombe, il clique, il craque, pourfend mon noyer de bout en [bout].

Médisance punie. — Je vous assure, ma chère, que je l'ai vue échanger avec votre mari des regards d'intelligence...

— Oh! comme vous le flattez!...

ONNA REMOTCHA

Néfau jamé sé fiâ à la mena dâi dzein, et preindré po on gro toupin on hommo que n'a pas l'ai tant allurâ et qu'à on blliantset de melannâ aibin de grisette. Lâi a pertot dâi mâinô cô, à la campagne tot coumeint per le velé. Soveint, lê mimameint lê païsans que vo dezont lê plie crouïe rubriques.

Lé cein qu'a dû se deré on monsu de Vévâ, lâi a on part de teimps, à quau lê arrevâ stasse que vu vo contâ.

On bon vîlh'armailli frebordzai iré décheindu on dzo de la sénanna dein sta vela yau n'iré jamé zu. S'arretâvô devant toté le botéqué et re-luquavé lê bi z'affré que l'ai a dedein.

On bordzai dé Vevâ que lou guégnivé du on momeint et que peinsavé avâi à fêre a on demî rollhi, volliu lâi fêre ona farçâ, s'approutse et l'ai de:

— Bondzo l'ami, vo zité venu ein vela!

— Et bin ouâi, que repond lo frebordzâi.

— Qué dite-vo dé toté elliau ballé boutequâ que n'in per ice?

— Tot cein é ma fâi rudo bio!

— Pas veré? Mâ, vo n'âi onco rein vu de sorta.

Venidé avoué mè, vu vo montra auquî dé tiu-rieu.

Adon s'ein von contro on magazin dé fê yau lâi a destra dé zuti et affré de toté le sorté.

Arrevâ lê, noutron malin montré aô frebordzâi ona puchéinta machine et lâi de:

— Ora, l'ami, guegni mè vâi cein! Lé avoué ci l'affré qu'ora on fâ boutseri per tsi no. Noutré chartiutier vo fônt lê animau a boutséra tot ein via dein lo gros pertou d'amont, vo fon veri la manevellâ et la bita ressooo per lou pertou d'avau ein saôcesse. N'ê-te pas onna balla einveinchon?

— Chéret ma fâi, que répond l'autrô, crayô mimameint que voulré pareints dusson en avai zu iena dein lou teimps, ma l'ant fê lou con-

tréro dâi chartiutiers; l'au beta la saôcesse ein amon, et pu lé onna bitâ qu'é sailli ein avau!

Y.

QUESTIONS ET RÉPONSES. Les deux noms célèbres dont il a été beaucoup parlé ces jours, sont: SOLFERINO et MAGENTA.

Trois réponses juste seulement. La prime est échue à Mme B. Grieser-Peyer, à Lausanne.

A PROPOS DE LA FÊTE

FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Les fêtes de bergers ou de montagnards furent longtemps les seules fêtes nationales suisses.

La lutte est le plus ancien de nos jeux guerriers. Les fêtes de bergers du canton de Berne avaient pour pendant la fête des armaillis qui, de temps immémorial se célèbre au Rigi. La Confrérie des armaillis s'y présente au complet, avec l'aumônier, qui doit célébrer le service divin, le « père des armaillis » (sennenvaler), le bannet et le cirier. On y admire surtout le cortège du départ pour l'alpage, avec le beau bétail de Schwyz, les pâtres et les bergers, les jeux des drapeaux, les concours de course, de jet de pierre, de lutte au caleçon. Souvent, aux fêtes de lutte, furent joints des exercices de tir, et inversement. La lutte suisse seule devint, par la suite, l'objet d'une grande fête sur les promenades des Petits et des Grands Remparts, à Berne.

En 1805, à Unspunnen (Oberland), eut lieu une grande « fête de bergers », où tous les cantons avaient été conviés. Pour la première fois, on avait élargi le cadre de cette fête d'antique tradition, afin de remettre en honneur les jeux nationaux. La fête fut répétée en 1808; plus de six mille spectateurs s'y rendirent; Mme Staél en fit une description enthousiaste dans son livre « De l'Allemagne ».

Dès lors, les « fêtes de lutte » se renouvelèrent souvent. Depuis que les sociétés de gymnastique ont pris le grand essor actuel, les gymnastes s'y viennent mesurer avec les montagnards. La lutte suisse y a gagné beaucoup. C'est pour la répandre toujours davantage que furent fondées la Fédération des lutteurs suisses et d'autres associations analogues régionales.

Mais ce n'est pas du peuple, c'est de l'école qu'est sortie la gymnastique; c'est surtout la jeunesse académique qui en a fait une institution nationale, avec des fêtes fédérales. A l'époque où Ludwig Jahn, le « père des gymnastes », réunissait la jeunesse allemande sur les places publiques, pour lui enseigner l'art dont il était l'apôtre, la gymnastique trouva d'enthousiastes adeptes dans les Universités de Zurich, Berne, Bâle.

En 1830, les gymnastes zurichoises se mettaient en relations avec ceux de Lucerne, et, l'année suivante, ils leur faisaient une visite. Dans cette réunion, on décida, d'enthousiasme, de convoquer tous les gymnastes suisses à des jeux olympiques. Le 24 avril 1832, à Aarau, se réunissaient environ 60 gymnastes suisses, Zurichoises, Bernoises, Bâloises, Lucernoises, Argoviennes. Ils décidèrent de fonder la « Société suisse de gymnastique », et de célébrer la première fête fédérale. C'est ainsi que la ville d'Aarau fut le berceau de la Société et vit la première fête fédérale de gymnastique.

Les statuts adoptés à Aarau, en 1832, donnaient pour but à la Société d'unir plus étroitement les jeunes Suisses, en fortifiant leur corps pour le bien de la patrie. Dans la suite, cette disposition fut étendue; on insista davantage sur le culte et le perfectionnement de la gymnastique et des jeux guerriers; mais l'union dans l'amitié et le patriotisme y a toujours conservé sa place. De même que les tirs, les fêtes de gymnastique sont de solides piliers de l'idée nationale.

A noter! Le Brillant pour chaussures manque dans bien peu de ménages par le fait que le cirage exige trop de temps et que son emploi est trop pénible. — On arrive sans peine à bien faire briller les chaussures et le cuir au moyen du Brillant Congo, lequel, tout en étant d'un emploi facile, rapide et commode, est économique et conserve les cuirs et les chaussures. Se trouve en vente partout; où il n'y a pas de dépôt, demandez-le directement à la Savonnerie Carl Schuler et Cie, Kreuzlingen.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.